



Entreprise du maire et la commune

Par **ventury**, le **31/01/2011** à **17:19**

Bonjour, Monsieur le Maire construis un locale technique pour la commune par son entreprise personnel en sous traitance de la société qui a fabriqué le bâtiment, Monsieur le Maire a pris position dans l'appel d'offre. quel recours devant ces principes qui ne paraisse pas très l'égale.

Par avance je vous remercie de vos conseils
Sincère salutations.